



Améliorer sa pratique avec une tronçonneuse quand on est une femme - NIVEAU 2 - 1 jour

L'objectif de cette session NIVEAU 2 est de confirmer la maîtrise de la maintenance de la tronçonneuse et d'approfondir son usage en toute sécurité avec la coupe d'arbres sur pied.

Pré-requis: savoir utiliser une tronçonneuse et faire les 1^{er} niveaux de maintenance (préparer le mélange essence-huile, affuter la chaîne, tendre la chaîne....)

Au programme:

- Rappel des règles de sécurité
- Chacune réalise les premiers niveaux de maintenance de la tronçonneuse
- Maniement de la tronçonneuse sur des branches/petits troncs au sol afin de vérifier si les bons gestes sont acquis
- Coupe de petits arbres en toute sécurité: où se placer? qu'est-ce qu'il faut observer avant de commencer? Comment démarrer la coupe?....

Intervenantes:

Hélène GAUTHIER, diplômée d'un BEP Gestion forestière, elle pratique régulièrement la tronçonneuse dans le cadre de ses activités forestières et elle est également bergère et connaît donc bien les besoins des femmes exploitantes.

Laetitia BRUSAUD, animatrice ADEAR 65



Jeudi 14 mars 2024



Campan (65710) à la ferme du Pouy chez Camille au chemin du Pouy.



9h30-12h30
13h30-17h30



Repas partagés le midi. Prévoir un pique-nique



Cheffes d'exploitation Cotisantes solidaires Porteuses de projet



175€ pris en charge par Vivea pour les contributeurs à jour du paiement de leur cotisation (Enveloppe annuelle /cotisant Vivéa de 3000€)

90€ pour les non Vivéa (payable en plusieurs fois; petits budgets nous contacter)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Améliorer sa pratique avec une tronçonneuse quand on est une femme

DATE : Jeudi 14 mars 2024
NOM :
PRÉNOM :
ENTREPRISE :
ADRESSE :
.....
CP :
COMMUNE :
TÉLÉPHONE :
EMAIL :
DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA):
.....

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION :

Quelles sont les pratiques et expériences que vous souhaitez acquérir?
.....
.....

J'autorise l'ADEAR 65 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage

J'ai pris connaissance des conditions Générales.

Fait à :

Le :

Signature :

PRÉCISION SUR VOTRE STATUT :

- Chef/cheffe d'exploitation
 Cotisant/cotisante solidaire
 Porteur/porteuse de projet
 Autre, précisez:

Prévoir votre outil et votre tenue de sécurité: gants, pantalon, chaussures, casque, lunettes

INSCRIPTION :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription à l'adresse suivante:



ADEAR65
21 rue des Thermes
65200 Bagnères de Bigorre

Pour plus de renseignements:
confadear65@orange.fr
05 62 95 30 29
06 07 26 81 89



ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité: 73650071265

COÛT ET PRISE EN CHARGE : L'adhésion à l'association sera demandée le jour de la formation (30€/an). Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires. Prévoir votre matériel et votre tenue de sécurité complète.

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- Les sessions sont destinées en priorité aux agriculteurs/agricultrices, conjoints collaborateurs, cotisants/cotisantes solidaires et personnes en démarche d'installation. Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fonds de formation. S'il reste des places, les porteurs/porteuses de projet non éligible à Vivéa peuvent participer..
- Les informations définitives concernant le déroulement et les aspects pratiques du stage sont communiquées aux participants au moins 5 jours avant le démarrage de la formation
- En cas de refus d'une formation par VIVEA, elle pourra être annulée ou les conditions financières pourront être changées.
- Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant ou que les conditions météorologiques l'imposent.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire moins de 48h avant le début de la formation, hors cas de force majeure, nous nous réservons le droit de ne pas vous mettre comme prioritaire sur une prochaine formation organisée par l'ADEAR65.

Crédit d'impôt : si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités de fin de formation :

Une attestation de participation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Mode d'évaluation : Fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale

Ne pas jeter sur la voie publique